



Article People / droit photo pour illustrer un article

Par **Pupier Lionel**, le **22/11/2016** à **18:18**

Bonjour à tous....

Chômeur, je viens de trouver un travail comme Auto-entrepreneur.

Un site people me propose d'écrire des articles sur les personnalités du ciné, télé, radios Etc. Seulement, ils me demande de faire attention aux photos que je prends.

Ils me disent assurément que :

1) Je peux illustrer un article sur une vedette avec une photo (ou une capture vidéo) d'une star si ma photo ou vidéo est prise / capturée sur l'un de ses réseaux sociaux officiel (Twitter / Facebook / Instagram Etc.)

Exemple : Je peux capturer une photo (ou capture vidéo) de Karim Benzema sur ses posts depuis son propre compte Twitter officiel pour illustrer un de mes articles.

Dans TOUS les cas je dois donner un crédit photo :

"Crédit photo capture écran compte Twitter @Benzema" .

EST-CE BIEN EXACT ?

2) Idem, je peux illustrer un article avec une capture Vidéo d'un de ses passages Télé (exemple : un interview de Benzema dans Téléfoot sur TF1).Toujours en légendant ma photo "Crédit photo capture écran émission Téléfoot".

Est-ce également Exact ? L'ensemble des gens du métier me disent que oui.

MERCI BEAUCOUP par avance !!!! [smile3]